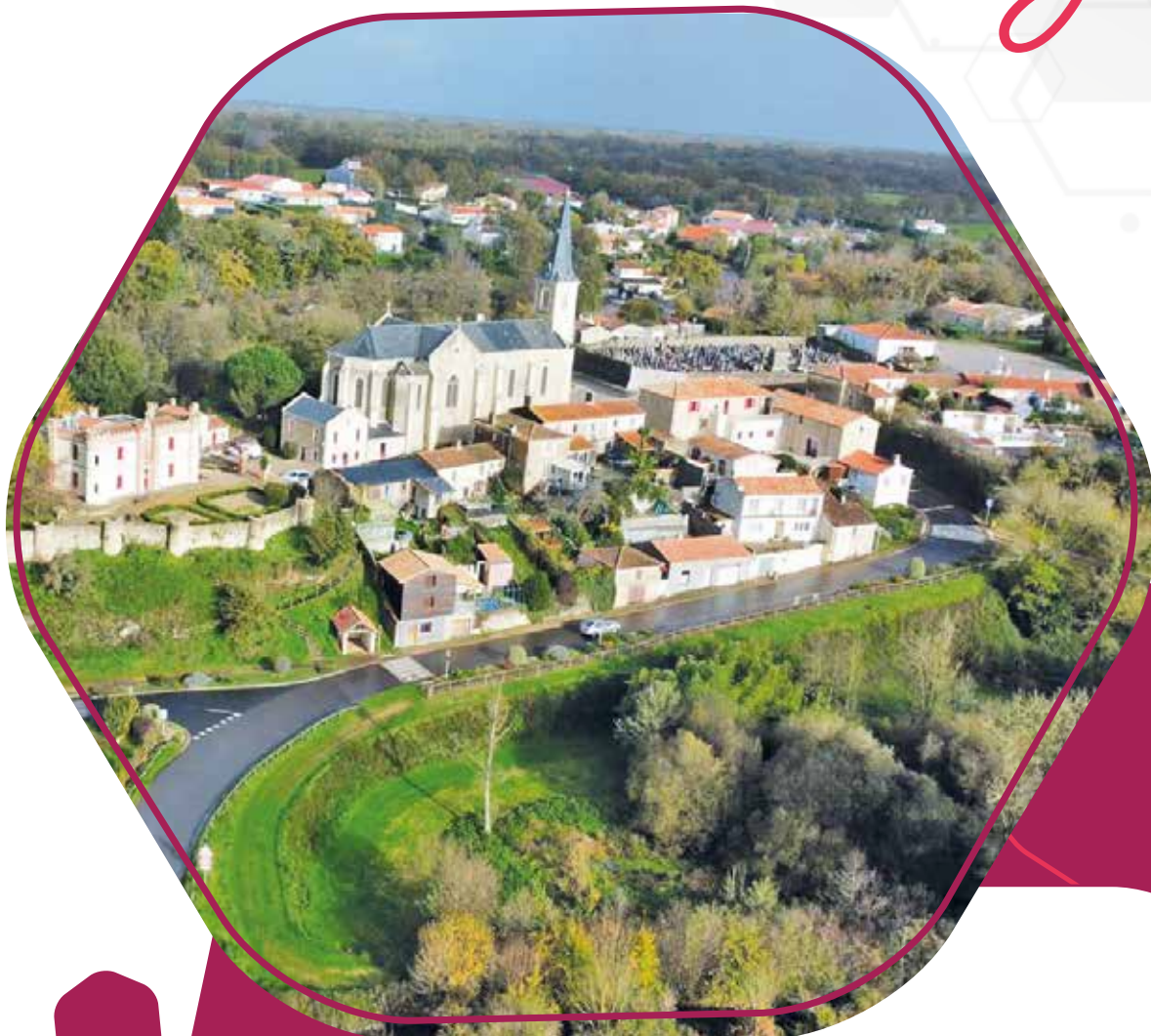




www.girouard85.com

Sommaire

02 |  ÉDITO

03 |  ZOOM SUR...

07 |  COMMUNICATION

08 |  ÉTAT CIVIL

09 |  INFORMATIONS CCPA

10 |  ENFANCE - JEUNESSE

13 |  VIE CULTURELLE

14 |  SOLIDARITÉ

18 |  ASSOCIATIONS

22 |  PAROISSE

23 |  RENDEZ-VOUS

24 |  INFOS PRATIQUES

*La cérémonie des vœux aura lieu
le samedi 21 janvier 2023 à 11h
à la salle socio-culturelle*



Édito DU MAIRE

Chères Girouardaises et
Chers Girouardais,



Depuis de nombreux mois, nous traversons des temps perturbés. Après deux ans de pandémie et d'isolement, nous devons faire face à une guerre à la porte de notre pays, une crise énergétique qui touche chaque citoyen, un dérèglement climatique que nous subissons de plein fouet, une coupe du monde de foot empreinte de polémiques.

Autant de sujets qui nous interpellent au quotidien, et pourtant je veux retenir la force des iraniennes, les manifestations pour la liberté, l'espoir de paix en Ethiopie, la fougue des supporters de foot, le spectacle vivant sur le devant de la scène et la joie de se retrouver entre amis.

En 2022, le Girouard n'a pas été en reste avec la reprise des manifestations, des moments festifs et de rencontres, la poursuite des études et des travaux permettant à notre commune de préparer son avenir.

L'ensemble de l'équipe municipale, continue à travailler pour porter un projet de développement adapté à l'échelle de notre commune.

Nous avons initié un travail en concertation avec la population au travers des ateliers impliquant les habitants notamment concernant le projet de l'écoquartier et les projets de réhabilitation du lotissement des Clares et de la rue de la Vigne. La réunion publique du 8 novembre dernier a été un vrai succès et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux projets communaux.

Nous vous donnons rendez-vous le 3 mars 2023, pour une prochaine réunion publique.

Nous tenons à remercier Jacques RABILLÉ, Maire de 2020 à octobre 2022 pour son investissement pour le Girouard et lui souhaitons beaucoup de réussite vers le chemin qu'il a décidé d'emprunter.

Merci à l'ensemble des associations, des bénévoles, des élus et des agents qui font que la ruralité de notre commune est mise en avant.

Continuons ensemble à faire vibrer notre commune du Girouard.

Je vous souhaite une très belle année 2023.

Bien cordialement

Le Maire, Sandrine DECROCK



Zoom SUR...

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Venez rencontrer les élus !

Une permanence est organisée chaque samedi de 10h à 12h en mairie.



Membres	Commissions municipales	Commissions intercommunales
Sandrine DECROCK	Présidente des commissions municipales	Appels d'offres / Délégation de service public / Finances / Aménagement – Urbanisme – Habitat – Logement / Plan-climat- Air Energie / Exploitation Office de Tourisme
Raphaël MOUSSET Vice-président	Finances et Ressources Humaines Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire	Appels d'offres / Délégation de service public Finances / Plan-climat- Air Energie
Cécile GUILLOTEAU Vice-présidente	Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire et Vie sociale, solidarité et citoyenneté Finances et Ressources Humaines / Vie associative	Action sociale – Prévention – Santé Exploitation Office de Tourisme Petite enfance
Olivier GRIT Vice-président	Bâtiments – Voirie et sentier – Aménagement et Vie associative / Finances et Ressources Humaines	Voirie et réseaux / Mobilités
Olivier HAQUETTE Vice-président	Vie culturelle, communication et patrimoine / Vie associative	Communication / Réseaux des bibliothèques OT – Communication / développement culturel / développement touristique
Eric FAVREAU	Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement Finances et Ressources Humaines / Vie associative Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire	Développement économique Bâtiments
Alain MORNET	Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement Finances et Ressources Humaines	
Marie-Thérèse BONNEAU	Finances et Ressources Humaines / Vie sociale, solidarité et citoyenneté / Vie culturelle, communication et patrimoine	
Nicole CHATELIER	Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement / Vie sociale, solidarité et citoyenneté / Vie culturelle, communication et patrimoine Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire	Collecte et traitement des déchets Prévention routière
Nadine MOUSSET	Finances et Ressources Humaines / Vie associative Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire	Affaires scolaires
Françoise GAUTIER	Vie sociale, solidarité et citoyenneté Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire Vie culturelle, communication et patrimoine	
Grégory MATHÉ	Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement Vie culturelle, communication et patrimoine / Vie associative	Équipements sportifs Développement numérique
Stéphanie BOURON	Bâtiments – Voirie et sentiers – Aménagement / Vie sociale, solidarité et citoyenneté / Enfance jeunesse, vie scolaire et restaurant scolaire Vie culturelle, communication et patrimoine	Prévention routière

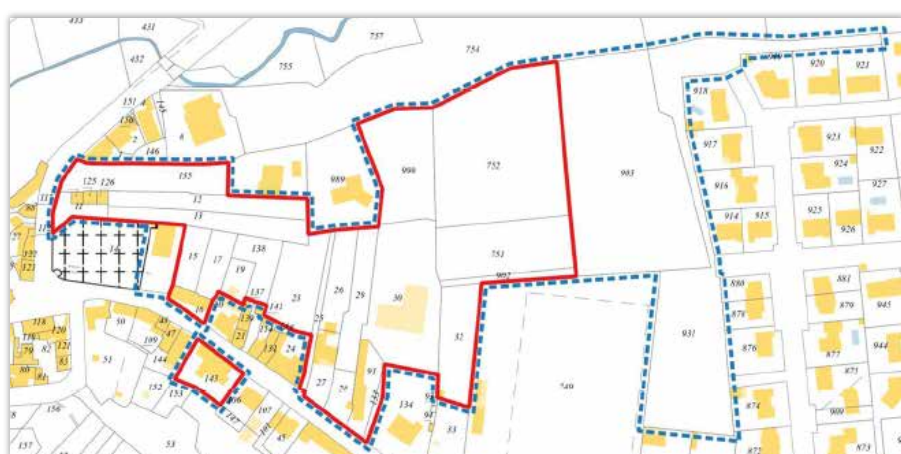


L'ÉCOQUARTIER

La commune a décidé d'être accompagnée par l'Etablissement Public Foncier (EPF) afin d'étudier les possibilités d'aménagement du secteur compris entre la mairie et le lotissement des Clares.

Il s'agit en effet, d'un quartier ouvert à l'urbanisation par le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal à vocation d'Habitat). Pour rappel, ce document définit les grandes orientations de développement pour notre commune. Une convention a été signée en avril 2021 pour une durée de 5 ans. Il s'agit d'une convention d'action foncière sur l'ilot centre-bourg en vue de la réalisation d'un écoquartier afin de :

- Mener les négociations et acquisitions
- Réaliser les études de faisabilités urbaines et architecturales
- Réaliser la déconstruction des bâtis existants
- Consulter des opérateurs (bailleurs sociaux...)
- Revendre du foncier à la commune



Périmètre d'étude

Périmètre d'action foncière EPF

Périmètre d'étude

L'agence Cite-Claes est missionnée afin d'effectuer les actions suivantes :

- Le diagnostic du site et son analyse environnementale
- La concertation avec la population
- Une étude de faisabilité
- Une étude financière du projet
- Une modélisation en 3D

La réunion publique du 8 novembre 2022, a présenté la phase diagnostic, concertation et une première esquisse d'aménagement.



DIAGNOSTIC

- Déplacements

- Route départementale
- Route communale
- Voirie de desserte
- Cheminement doux

- Bâti

- Centre-bourg historique
- Habitat pavillonnaire
- Équipement public / Services
- Proximité immédiate des habitations

- Paysage

- Trame végétale de qualité
- Espaces boisés classés
- Talweg marqué
- Sens de la pente
- Ruisseau
- Vallée du P'tit Gaillard

ENJEUX

- Déplacement

- Potentiels accès vélos au site
- Potentiels accès piétons au site
- Principe de cheminement piéton

- Bâti

- Espace public à créer autour de la mairie
- Devenir des habitations existantes
- Limites des vis-à-vis entre les habitations

- Paysages

- Valorisation de la trame végétale

Deux ateliers se sont déroulés permettant au groupe constitué d'habitants de s'exprimer sur ce projet.

1^{er} atelier

L'objectif du premier atelier était de comprendre les attentes des personnes présentes pour ensuite intégrer leurs souhaits au futur aménagement de quartier. Une série de questions et des schémas ont été élaborés durant cet atelier.

Bilan

Qu'appréciez-vous dans votre commune ?

- La tranquillité et le calme
- La ruralité, le bocage, les sentiers pédestres

Que souhaitez-vous voir sur votre commune ?

- Garder l'esprit du village avec des lieux de convivialité et des espaces pour les jeunes
- Avoir davantage de pistes pour les vélos

Que trouvez-vous intéressant de valoriser sur le périmètre d'étude, en lien avec le cœur de bourg ?

- La végétation avec les haies et les arbres, la zone de jeux à l'Est du stade, le parking de la mairie, les points de vue sur la vallée

Que souhaitez-vous pour l'aménagement de ce périmètre, en lien avec le cœur de bourg ?

- La création d'un espace d'habitat plus dense au niveau du parking de la mairie avec des connexions douces vers la vallée
- La création de nombreux parkings

2nd atelier

L'objectif du second atelier était de permettre au groupe de proposer un projet d'aménagement du secteur envisagé.

Bilan

Des propositions communes à tous les groupes ont été émises :

- Définition de 2 îlots avec :
 - À l'Ouest, près de l'actuelle mairie, une zone urbaine plus dense
 - À l'Est, près du lotissement existant, des maisons individuelles
- Pas de liaison routière au centre du projet
- Des stationnements répartis sur l'ensemble du projet
- Aménagement de lieux de convivialité :
 - Au Nord du stade
 - Au centre du projet
 - Au Nord-Ouest du cimetière
- Liaisons piétonnes à prévoir d'Est en Ouest et du Sud au Nord
- Valorisation des espaces verts existants

Nous reviendrons vers vous afin de vous présenter plus en détail l'esquisse projetée.

Note

QU'EST-CE QU'UN EPF ?

L'EPF est un établissement public d'État à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par décret en conseil d'État du 18 mai 2010 après avis des collectivités territoriales.

Pour la période 2020-2024, plusieurs axes stratégiques ont été retenus :

- Limiter l'étalement urbain en favorisant le développement des centralités
- Soutenir et amplifier la production de logements

- Faciliter les mutations des activités économiques
- Contribuer à la protection des espaces naturels remarquables et prévenir les risques naturels et technologiques
- Accompagner le changement et soutenir l'innovation.

Le contrôle économique et financier est exercé par un contrôleur général du Ministère des Finances. La tutelle de l'EPF est assurée par le Préfet, membre de droit du Conseil d'Administration.

MAISON 3 RUE DU STADE

La maison située 3 rue du Stade, suite à l'effondrement de la toiture et des murs de soutien, a été démolie pour des questions de sécurité. Nous en avons profité pour agrandir le parking de la place de la Mairie.





LOTISSEMENT « LE CLOS DE LA VIGNE »

Un nouveau quartier est en train de sortir de terre rue de la Vigne. Il s'agit d'un lotissement privé de 11 lots individuels et un ilot pouvant accueillir deux logements sociaux. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter directement l'aménageur.



Maitre d'Ouvrage



22 rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE/YON
02 51 41 06 15

Paysagiste - Conceptrice

Lorraine DONDAINAS

Géomètre - Expert - Maître d'Oeuvre



DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tel. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

ILLUMINATIONS DE NOËL

En début d'année 2022, un groupe de travail s'est constitué composé d'élus et de quelques habitants pour mener une réflexion globale sur nos illuminations de Noël.

Avec l'aide précieuse de nos agents techniques, un recensement des décorations existantes et de leur état de fonctionnement a été effectué. Il s'avérait que plusieurs d'entre elles étaient abimées ou n'éclairaient plus, comme celles des remparts du Château ou le chemin lumineux impasse du Château Gaillard.

Egalement, après avoir observé les sites éclairés et ceux à valoriser, le groupe a fait le choix de décorer de nouveaux sites comme la salle socio-culturelle (avec des décorations LED) et les panneaux d'affichage des entrées du bourg (avec des panneaux



rétro-réfléchissants sans branchement électrique). Ces nouvelles décorations font preuve d'une faible consommation d'énergie.

La crise économique et énergétique que nous vivons actuellement, ainsi que les directives préfectorales sur le sujet, obligent les collectivités à mener une réflexion pour limiter leurs consommations et leurs coûts en énergie. Notre commune a fait le choix fort, comme bien d'autres autour de

nous, de limiter son temps d'éclairage public via son horloge crépusculaire (6h30 jusqu'au lever du jour et du coucher du soleil jusqu'à 22h). Les élus ont validé l'éclairage des illuminations de Noël, sur les horaires cités précédemment et uniquement sur le mois de décembre.



Zoom SUR...

VOIRIE ET SENTIERS

La commission Voirie et Sentiers s'est attelée, en 2022, à poursuivre son programme annuel d'entretien.

Nous pouvons retenir la réfection de la voirie de la route de l'Aumonderie : suite à quelques soucis de liant dans sa structure goudronnée en 2021, nous lui avons appliqué un enduit pérenne en septembre dernier.

A la suite des plans de curage des fossés (dont 3,6 kms environ annuels financés par la compétence de la CCPA) et des campagnes de débroussaillage et d'élagage de nos sentiers, nous avons réalisé la réfection complète des chemins de l'Aufraire et de la Brochelière. Un reprofilage du chemin de la petite Aufraire a également été opéré.

Deux miroirs ont été installés afin de sécuriser deux carrefours délicats : l'intersection de la rue du Stade et de la rue des Jardins, et le village de la Gendronnière.

Quelques travaux complémentaires importants :

- En partenariat avec les services voiries et techniques de la CCPA, l'installation de la fibre est déployée dans notre commune par une campagne d'élagage massive. En cette année 2023, nous espérons que l'ensemble des concitoyens y seront reliés.



- L'assainissement collectif de la rue de la Vigne, a été réalisé en partenariat avec la même compétence de la CCPA. En effet, le projet du nouveau lotissement privé, le clos de la Vigne, nous a permis de créer ce réseau pour alimenter les habitations.

- Le projet d'abribus de l'Augizière, initié en début 2021, a été adopté, en concertation avec les parents des enfants du village concerné. L'arrêt de bus dispose désormais d'un éclairage pour la sécurité des enfants.

La commande d'un abribus casquette a été validée par le Conseil Municipal du 3 janvier.

Nous programmons, cette année et en 2024, la réfection de la voirie et des trottoirs de la rue de la Vigne et du lotissement des Clares. Deux ateliers de concertation de la population, ont réuni près de 50 personnes en octobre dernier, ce qui a permis de récolter plusieurs propositions d'aménagement concrètes. Celles-ci ont été transmises au bureau d'étude du département. Des plans d'aménagement vont nous être proposés prochainement avec un chiffrage. L'équipe municipale fera le retour aux riverains concernés avant réalisation.



Communication

DES PRODUITS PERSONNALISÉS À L'EFFIGIE DE LA COMMUNE

La commission « communication, culture et patrimoine » a réalisé des goodies à l'effigie de la commune : des tote-bags en coton et des crayons écoresponsables composés de papier et de bois. Ils sont offerts aux jeunes mariés et pacsés, ils sont distribués à l'occasion de manifestations municipales (Journées Européennes du Patrimoine...). Cette démarche s'inscrit dans une politique de communication et de promotion de l'image du Girouard, mais également dans le respect de l'environnement. Le sac réutilisable remplace les sachets en plastique ou en papier.

Des étuis bambous pour les livrets de famille ont également été confectionnés et gravés avec le nouveau logo.

Comme vous l'avez certainement observé, la mairie arbore un nouveau pavillon aux couleurs de la commune. Ce dernier est accompagné du pavillon du passeport du civisme. De plus, les véhicules de nos agents techniques ont été relookés avec un joli flochage à l'image de notre commune !

Wanted !

À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous vous convions à une réunion d'informations le mardi 24 janvier 2023 à 15h00 en Mairie.

- L'association ASMIR (Association solidaire en milieu rural) recherche des accompagnants-chauffeurs bénévoles.
- Envie de vous investir dans le fonctionnement de votre bibliothèque ? Quels que soient votre âge et vos disponibilités, contribuez à faire vivre la bibliothèque en devenant bénévole !





Ils se sont unis

MARIAGES

Justine LESTRADET et Jérôme JAULIN
Jean-Pierre BOUDON et Marie-Hélène COSTES
Laurent FRICONNEAU et Didier GROUSSIN
Alex VILA et Amélie GILLIART
Florian LIONI et Laura PASQUIER

15 janvier
4 juin
25 juin
6 août
13 août

PACS

Yannis LEBEAU et Astrid RUCHAUD
Guillaume THOMAS et Amélie JEHANNO
Kevin HONORE et Mathilda BATTEUX
Simon GUILLOTEAU et Fanny BILLAUD

24 janvier
16 février
30 juin
19 août

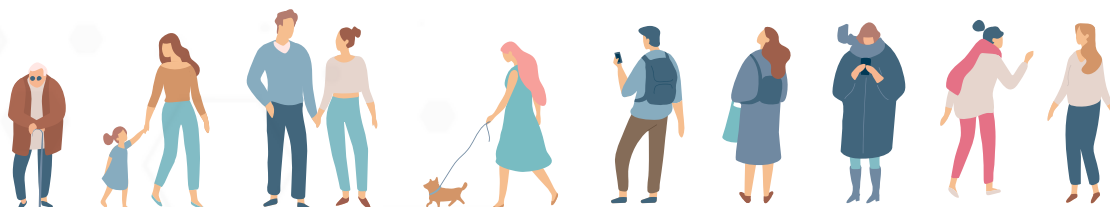
Bienvenue les bébés

Giulia DELACOURT 24 janvier
Mylo ROCHETEAU 21 juillet
Mathis BERNARD LEBLANC 6 octobre
Léonard BENTO 25 octobre
Yann BENOIST 12 décembre

Ils nous ont quittés

Isabelle JAVAY, épouse BERCKMANS
Michel MEILLAT
Bram SCHUURBIERS
Rodolphe GUÉDON
Jean-Louis CHABAY
Bruno DELALOT
Lucienne CARRARA, épouse ACERBIS
Nathalie PONCELET, épouse TRAINEAU
Jean ROCARD
Ida DUPAIX, épouse LECHAT
Manon FROGER

26 février
1^{er} avril
17 juin
2 septembre
15 septembre
20 septembre
29 septembre
1^{er} novembre
22 novembre
15 décembre
17 décembre



EXPRESSION DES ÉLU·E·S DU GROUPE DE L'OPPOSITION

Un espace est réservé au groupe d'opposition dans les publications des communes de 1 000 habitants et plus (article L.2121-27-1 du Code Général des collectivités territoriales - 1^{er} mars 2020). Le groupe, de nouveau cette année, n'a pas souhaité s'exprimer.

Vous avez des difficultés à réaliser vos démarches administratives ?

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Rendez-vous à **votre espace France services**.
2 rue impasse de l'Atlantique, ZA Sud, 85150 Les Achards

France services est un service public gratuit et ouvert à tous. Il permet d'accompagner les usagers dans leurs démarches de vie quotidienne (déclaration d'impôts, recherche d'emploi, réalisation d'une carte grise, questions sur la retraite, simulation pour les allocations logement...).

Ce guichet unique donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA...

FRANCE SERVICES SE DÉPLACE PRÈS DE CHEZ VOUS !

À la mairie de NIEUL-LE-DOLENT
Tous les 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h30

À la mairie de LA CHAPELLE-HERMIER
Tous les 2^e mardi du mois de 9h30 à 12h00

À la mairie de BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE
Tous les 3^e lundi du mois de 14h à 16h30

HORAIRE À COMPTER DU 2 JANVIER 2023 :

- Lundi 8h30 / 12h30
- Mardi 13h30 / 17h30
- Mercredi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h00
- Jeudi 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h00
- Vendredi 8h30 / 12h30

CONTACT
Tel : 02 72 78 11 50 ou par mail : france.services@cc-paysdesachards.fr

Les usagers qui souhaitent profiter d'un **accompagnement** pendant l'itinérance devront préalablement prendre **rendez-vous** auprès de l'espace France services des Achards.






L'Outil en Main

Echanger & Transmettre

L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine

www.loutilenmain.fr

OUVERTURE PROCHAINE

L'épanouissement de 2 générations



Les 10 principes fondamentaux

- » Initier les enfants à la **connaissance**, à la pratique des métiers
- » Développer leur **dextérité**
- » Découvrir et travailler la **matière**
- » Élaborer et **réaliser** un bel ouvrage
- » Apprendre le **respect** de l'outil et du travail bien fait
- » Éveiller leur regard, les sensibiliser au **patrimoine**
- » Mieux **vivre ensemble** et participer au « bien vieillir »
- » Susciter des **vocations**
- » Maintenir un lien **intergénérationnel**
- » (Re)Prendre **confiance** en soi

Vous souhaitez transmettre votre savoir ?
Contactez-nous !

Céline PEOC'H
c.peoch@cc-paysdesachards.fr
02 51 05 94 49





RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire, sous la responsabilité de notre cuisinière Stéphanie FROGER, relève de la compétence intercommunale « Enfance-jeunesse ».

Modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire via le portail familles de la Communauté de Communes du Pays des Achardeux :

paysdesachards.portail-familles.app

Cet outil offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...

Tarification des repas

Les restaurants scolaires ont été confrontés à l'augmentation des

prix des denrées alimentaires au cours de l'année 2022 entraînant une nouvelle tarification des repas au 1er janvier 2023. Celle-ci ne permettra pas de gommer cette hausse mais de l'atténuer.

- **4 €/repas enfant – forfait 4 jours.** Il concerne les enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Une carence de 2 jours sera appliquée en cas d'absence.

- **4,35 €/repas enfant – occasionnel prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement. A noter que les présences de l'enfant doivent être enregistrées via le portail familles au moins 8 jours avant.

- **5,50 €/repas enfant – occasionnel non prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement mais dont la réservation n'a pas été effectuée dans le délai imparti de 8 jours.

- **2,05 €/repas enfant – repas PAI.** Il concerne les enfants ayant une allergie alimentaire pour laquelle le Projet d'Accueil Individualisé a été établi par le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille devra fournir un panier-repas.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE « LES GAILLARDS »

L'accueil périscolaire est assuré par Valérie HUBERT et Amélie DARAIZE.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15 > 8h30 / 16h > 18h45

Modalités d'inscription

Le portail familles permet de réserver la présence de votre ou vos enfant(s) à l'accueil périscolaire :

paysdesachards.portail-familles.app

Pour rappel, toute présence à l'accueil périscolaire doit être indiquée via le portail jusqu'à la veille.

Tarifs

Les tarifs sont arrêtés chaque année par le Conseil Communautaire, et soumis à la réglementation CAF en matière de tarification. Ils sont consultables sur le portail familles. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Sans justificatif, le tarif maximum est appliqué.

Contact : 02 51 98 12 05

ACCUEILS DE LOISIRS 11-14 ANS DU PAYS DES ACHARDS



Depuis 2021, les activités jeunesse des Achard'Nés et de Bialu Biados ont élargi leur offre à tous les jeunes des communes du territoire et ont harmonisé leur fonctionnement.

Tous les jeunes du territoire après le primaire jusqu'à 14 ans inclus ont accès aux 2 accueils les mercredis après-midis de 14h à 18h et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Des sorties, des activités sportives/manuelles/artistiques/culinaires, des grands jeux, des séjours d'été, des projets et des activités d'autofinancement sont proposés.

Le transport des jeunes est pris en charge quand l'activité ne se déroule pas dans leur commune.

Le ramassage en mini bus ou en car s'effectue par secteur :

- **Les Achard'Nés** effectuent le transport pour les communes

des Achards (un ramassage à La Mothe-Achard et un autre à la Chapelle-Achard), de Sainte-Flaive-des-Loups et du Girouard.

- **Bialu Biados** effectue le transport pour les communes de Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier et Saint-Georges-de-Pointindoux.

Si un jeune souhaite aller à un accueil qui n'est pas dans son secteur de transport, il doit se rendre dans une des communes du secteur de transport attribué à l'accueil choisi.

Pour toute 1ère inscription il est nécessaire de remplir un dossier disponible sur le portail familles et de le renvoyer à l'accueil concerné. Si un compte est déjà activé sur le portail, il

suffit de mettre à jour les renseignements et les documents dans votre espace personnel.

Contacts :

- **Les Achards'Nés :**

Cindy LENESTOUR
09 67 71 58 96 ou 06 42 80 94 60
achardnes@cc-paysdesachards.fr

- **Bialu Biados :**

Wilfrid PIFFETEAU
02 51 43 81 29 ou 06 08 27 84 20
ouistitis@cc-paysdesachards.fr



LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : KÉSAKO ?

L'ambition générale de la Convention territoriale globale, à laquelle notre commune a apporté sa contribution est de promouvoir la continuité des parcours éducatifs et adapter l'action éducative aux besoins des familles du territoire de la communauté de communes du Pays des Achards.

- **La Petite Enfance (0-3 ans) :** Maintenir et diversifier l'offre d'accueil afin d'en renforcer l'accès à toutes les familles,
- **L'Enfance (3-11 ans) :** Renforcer l'accessibilité aux ALSH (Accueils Loisirs Sans Hébergement) et promouvoir les collaborations entre les acteurs du territoire sur le sens de l'action éducative,
- **La Jeunesse (12-25 ans) :** Structurer le maillage de structures jeunesse et diversifier l'action développée en direction des jeunes : information / prévention jeunesse,
- **Le soutien à la parentalité et la prévention globale (0-25 ans)**

La Convention territoriale globale, c'est donc :

- Rendre la micro-crèche de Sainte-Flaive-des-Loups financièrement plus accessible aux familles,
- Etudier l'opportunité de création d'un multi-accueil communau-

taire,

- Renforcer les actions permettant de promouvoir le métier d'assistant maternel,
- Favoriser le développement des MAM à travers un accès facilité à des locaux adaptés,
- Ajuster la grille tarifaire et les modalités d'inscription des accueils de loisirs,
- Renforcer l'offre de séjour d'été ainsi que la communication et l'accompagnement des familles « empêchées »,
- Mettre en place des temps de travail avec les équipes de direction et d'animation afin de conforter l'action éducative,
- Structurer et harmoniser le maillage de l'offre jeunesse (11-14 ans et 14 et plus) dans le cadre d'un Projet Jeunesse partagé,
- Développer le travail de prévention et d'information jeunesse à travers des actions relevant de « l'aller vers »,
- Animer et coordonner le réseau d'acteurs intervenant dans le champ du soutien à la parentalité,
- Création d'un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents),
- Développer et diversifier les actions parentalité, avec les acteurs du REAAP, dans le cadre d'une programmation annuelle.



ÉCOLE PIERRE MARIE LOUIS PANNETIER



L'école Pierre Marie Louis Pannetier compte 58 élèves répartis sur trois classes (maternelle, CP-CE1 et CE2-CM1-CM2). Cette année, tous les élèves travailleront autour du thème « les contes et légendes ». De nombreux projets seront réalisés au cours de l'année comme des balades contées, atelier cuisine, découverte de différents types de contes, écriture d'un conte, débats philosophiques autour des morales des contes traditionnels... Et pour finir un voyage à l'Île d'Yeu afin de découvrir les légendes de cette île vendéenne.

L'école reste toujours tournée vers la notion de citoyenneté et d'écologie, avec des sorties « nature » pour les maternelles, des actions « nettoisons la nature » du CP au CM2 et la participation des CM2 au passeport du civisme.

LE PASSEPORT DU CIVISME



Le 10 novembre dernier, Nicole CHATELIER et Nadine MOUSSET ont remis le passeport du civisme aux 6 élèves de CM2, en présence de Cécile GUILLOTEAU, adjointe et ambassadrice de l'action « prendre soin de ses aînés », et de Maurice

GANACHAUD, ambassadeur de l'action « devoir de mémoire ». Serge BARRETEAU, ambassadeur de l'action « connaître son patrimoine » et Monique DANJEAN, ambassadrice de l'action « savoir donner » étaient excusés.

Après plusieurs échanges, les enfants ravis ont pu valider plusieurs actions qui ont été réalisées en septembre dernier. Lors des Journées européennes du patrimoine, les enfants ont confectionné des pains (sous l'œil affûté de Dominique TESTA), cuits dans le four à pain du pigeonier. Les pains ont été offerts à l'association des Restos du Cœur en présence de Monique DANJEAN, ambassadrice de la solidarité.

Les enfants ont assisté avec plaisir à la cérémonie du 11 novembre, action validée par Maurice GANACHAUD pendant le vin d'honneur. L'UNC compte sur la participation des enfants à la prochaine cérémonie du 8 mai 2023.

De la rivière au robinet, l'eau effectue un parcours complexe et peu visible. Elle n'a plus de secret pour nos titulaires



du Passeport qui ont ainsi validé l'action « préserver son environnement » lors de la visite à Vendée Eau en novembre dernier.

Lors du repas de nos aînés prévu le 28 janvier, nos enfants sont conviés à un moment de partage et de convivialité en lien avec l'action « prendre soin de ses aînés ».



L'action « se déplacer en toute sécurité » se déroulera en mars.

La visite de la caserne de Nieul-le-Dolent (toujours très attendue des enfants) sera programmée très prochainement pour l'action « se protéger et porter secours ».

L'action « surfer en sécurité sur les réseaux sociaux » difficile à organiser, se déroulera sous une autre forme non définie à ce jour.

La remise des récompenses se fera à la mairie en fin d'année scolaire.



PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



Associant initiatives publiques et privées, les 39^e Journées européennes du patrimoine offraient l'occasion de faire connaître l'action des pouvoirs publics et de présenter le tra-

vail de celles et ceux qui agissent au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine.

Lors de cette 3^e édition, nos bâtiments publics et religieux ont ouvert leurs portes avec des animations riches et variées. Une occasion pour passer le week-end en famille, initier nos enfants à la culture et découvrir l'envers du décor du patrimoine girouardais !

Pour rappel, Les 39^e Journées européennes du patrimoine étaient sur le thème d'actualité « Patrimoine durable ».

C'est en réinterrogeant les pratiques, les enseignements tirés des traditions, la continuité des savoir-faire, que les acteurs du patrimoine (monuments historiques publics et privés, sites archéologiques, musées, services d'archives, détenteurs de pratiques reconnues comme patrimoine culturel immatériel...) préparent le patrimoine de demain pour un avenir plus durable.

Nous remercions vivement Jean-Claude Chauvet et Dominique Testa, qui pour l'un nous a permis d'organiser une magnifique rétrospective sur ce qu'était « L'École d'autrefois », ravivant de beaux souvenirs scolaires et pour l'autre, nous a permis de déguster le pain d'antan, cuit au four à bois.

Depuis 2018, ce sont plus de 17 000 lieux en France qui se sont ouverts sous un jour inédit à quelques 12 millions de visiteurs de tous les âges qui ont pu profiter de près de 26 000 animations en tout genre.

Nous sommes très fiers de faire partie de ces communes visitées et appréciées cette année encore et ce, par quelques 600 visiteurs en ce qui nous concerne.

Dans ce moment privilégié de visites et de sorties exceptionnelles, notre patrimoine présente des formes très diverses puisqu'il peut être civil, religieux, commémoratif, scolaire, urbain, rural et naturel.

Pour mettre en valeur ce patrimoine sous une lumière nouvelle, a été organisé tout un ensemble d'animations des plus variées : des visites libres, des démonstrations de savoir-faire, des promenades, des visites guidées de nos bâtiments (Château Gaillard, Pigeonnier, Église Saint-Généreux, Lavoir, Fontaine...), un circuit à thème commenté en français et anglais (P'tit Val Gaillard), et également un jeu de piste pour les enfants et leurs familles. Nous remercions Delphine pour sa contribution.

Merci aux nombreux bénévoles nous ayant apporté leur aide précieuse tant à la logistique qu'à l'animation.

La Commission Vie Culturelle, Communication et patrimoine tient enfin à remercier particulièrement Angéline, notre chargée de communication, qui par son aide précieuse et son temps alloué, nous permet de mettre en place ces journées du patrimoine avec le succès que l'on connaît depuis trois ans.

La bibliothèque fonctionne en réseau avec les 9 autres bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Retrouvez tous les services et informations du réseau des bibliothèques sur : www.bibliothequesdesachards.net

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h15
- Mercredi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 9h15 à 12h30

A noter que les fermetures exceptionnelles ou pour congés sont annoncées sur la page Facebook et sur le site internet de la mairie.

Inscription

Si vous souhaitez emprunter des documents, il est nécessaire de s'inscrire et de retirer une carte d'abonné, remise gratuitement et donnant accès aux ouvrages de toutes les bibliothèques du réseau.

Vous pouvez emprunter jusqu'à 8 livres ou revues par abonné, dont 1 « Nouveauté », ainsi que 2 CD. Vous avez ensuite 5 semaines pour en profiter.

Grâce à votre abonnement, vous pouvez également bénéficier gratuitement des ressources (films, musique, presse, etc.) proposées sur la médiathèque numérique e-médi@ : <https://emedia.vendee.fr>

Exposition

En 2022, la bibliothèque a accueilli une exposition de dessins de l'artiste « Claire de Lune » pendant deux mois.



Animations

La bibliothèque a proposé de nombreuses animations tout au long de l'année (ateliers créatifs pixel art, de Noël, brochettes de bonbons, bâtons de pluie, cluedo géant et après-midi jeux de société) qui ont connu un réel engouement, toutes les séances ont affiché « COMPLET ». Dans le cadre de la saison des livres, 40 personnes ont assisté au spectacle « Des idées



plein la Toque » par la Cie À l'Orée du conte en novembre dernier. Un spectacle familial qui a permis au public d'éveiller tous ses sens !

Vous souhaitez vous investir dans le fonctionnement de la bibliothèque ? Devenez bénévole !

**Plus de renseignements auprès de Delphine
au 02 51 98 93 84 ou par mail à d.jolly@legirouard.fr**

COMMISSION VIE SOCIALE

La commission Vie Sociale a décidé, cette année, d'organiser un repas pour l'ensemble de ses aînés. Il aura lieu le samedi 28 janvier à la salle socio-culturelle. Pour ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion, des membres de la municipalité pourront assurer le transport aller et retour.

Ce repas se veut être un moment festif, convivial, d'échange et de partage, animé par « Jacques et Daniel » (chansons et sketches patoisants). Il s'adresse aux aînés de 73 ans (en 2023) et plus ainsi que leurs conjoints.

Parallèlement, la commission s'attache à créer, en lien avec les enfants de l'école, des animations telles que des jeux de société, un goûter, des ateliers et contes ... Créer du lien intergénérationnel nous paraît essentiel.



PRÉVENTION SENIORS : LES ATELIERS « BIEN VIVRE CHEZ SOI »

Depuis sa création en 2019, le service prévention seniors s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile en recherche d'activités pour bien vivre leur avancée en âge et pour favoriser le lien social.

Sa mission première est de développer des actions de prévention de la perte d'autonomie. Pour ce faire, le livret « Bien vivre chez soi » est envoyé chaque semestre par courrier et propose différents temps de prévention animés en toute convivialité par des professionnels aux thématiques variées (conduite, informatique, image de soi, alimentation, bien-être ...)

Au fur et à mesure de son existence, le service a élargi son champ d'action en proposant chaque année un séjour à destination des personnes qui pour diverses raisons accèdent difficilement aux

vacances (en partenariat avec l'ANCV : Association Nationale Chèques Vacances).

Pour toute information, contactez la Communauté de Communes du Pays des Achards au 02 51 05 94 49.



Atelier prévention routière



Conférence « Le bonheur, ça se travaille ! »

LE NID DES AIDANTS : UN SOUTIEN AUX ACCOMPAGNANTS SUR VOTRE COMMUNE

11 millions... c'est le nombre d'aidants en France. Derrière ce terme, on définit : « toute personne qui accompagne un proche en perte d'autonomie pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne ».

Un aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique.

Fort de ce constat, des dispositifs financés par l'Agence Régionale de la Santé, sont mis en place afin de vous renseigner, vous accompagner et vous soutenir.

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit « Le Nid des Aidants 85 » est un service public et gratuit disponible dans votre commune.

Nos missions :

- Informer,
- Proposer un accompagnement psychologique,
- Animer des ateliers collectifs (gym douce, sophrologie, socio-esthétique...) afin de se ressourcer et être au mieux pour

prendre soin de son proche,

- Former afin de mieux comprendre la pathologie de son proche,

Pour qui ?

Les proches aidants (conjoint, enfants, voisins...) vivant au domicile au côté d'une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative (type Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques...) ou en perte d'autonomie.

Afin d'accéder au dispositif, un rendez-vous individualisé vous sera proposé afin d'échanger ensemble vos difficultés et vos besoins.

Vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 06 29 39 83 09 ou par mail à animationpfr.olonnel@lna-sante.com

Vous êtes professionnels de santé, médico-social ou social et accompagnez des aidants, le dispositif est également à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter !



ASMIR : AGIR SOLIDAIRE EN MILIEU RURAL



Cette association regroupe sept communes : Sainte-Flaive-des-Loups, Nieulle-Dolent, Martinet, Saint-Georges-de-Pointindoux, Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier et Le Girouard. Les centres communaux d'action sociale (CCAS) de ces 7 communes soutiennent

cette action de solidarité créée en 2016 sur notre secteur géographique.

Le Girouard y a adhéré au début de l'année 2022.

L'objet de cette association est :

- Développer un service de transport et d'accompagnement basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées en favorisant la mobilité et la solidarité.
- Permettre aux personnes âgées autonomes et ponctuellement aux personnes majeures isolées et autonomes, sans moyen de locomotion momentanément ou durablement de se déplacer pour les nécessités de la vie courante.

Le département 85 est presque entièrement couvert bénévolement par ce service de mobilité solidaire qui contribue grandement au maintien de l'autonomie en facilitant l'accès aux soins : médecin traitant, pharmacie, dentiste, kiné, ophtalmo, hospitalisation de jour, aux actes de la vie quotidienne : courses, vétérinaire, marché, train etc... et à la prévention de la solitude,



voir l'isolement.

Au Girouard, nous avons actuellement 10 bénéficiaires, demandeurs de déplacement.

Notre désir de développer ce service qui correspond à un besoin, sur la commune, et qui ira en s'accroissant, se heurte à l'absence d'accompagnants-chauffeurs bénévoles.

Madame Dugeon et moi-même, référents pour notre commune, assurons le service pour l'instant. Avec les administrateurs de l'association, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour donner un peu de leur temps libre, quelques heures par mois, afin de nous épauler pour répondre aux demandes de nos concitoyens bénéficiaires en manque de mobilité. Nous vous en remercions à l'avance.

Vous pouvez nous joindre aux numéros de téléphone ci-dessous, nous vous fournirons plus de renseignements sur le fonctionnement de l'association et votre rôle.

Contacts : Rose Marie DRUGEON 06 74 88 80 37

Maurice GANACHAUD 06 80 98 70 62

L'ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Sainte-Flaive-des-Loups

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

Contacts :

17, Place Michel Vrignon La Mothe-Achard 85150 Les Achards
02 51 20 31 77 - paysdesachards@admr85.org
Président : Jean-Paul OIRY
Assistante de secteur : Laurence VIOLEAU

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR des Achards

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique.



Les soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention sont dispensés sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice du service. Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie : parlez-en à votre médecin !

Contacts :

12, place Michel Vrignon La Mothe-Achard
85150 Les Achards
02 51 94 79 19 - ssiad.lesachards@admr85.org
Présidente : Marie-Claude BATY

Le centre de santé infirmier (CSI) ADMR des Achards

Les infirmiers ADMR effectuent des soins infirmiers sur prescription médicale. Ils sont dispensés au centre ou à domicile et s'adressent à tous : soins et surveillance de pathologies chroniques, prélèvements sanguins ou urinaires, soins palliatifs, service de retour à domicile (Prado), prise en charge avec l'HAD (hospitalisation à domicile) ... Les actes sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie.

Contacts :

12, place Michel Vrignon La Mothe-Achard 85150 Les Achards
02 51 05 66 44 - csi.lesachards@admr85.org
Présidente : Marie-Christine SYRAS

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY – COMITÉ DE VENDÉE

Avec les aveugles et les malvoyants

Résidence Les Eraudières – Bât.1
3 rue Savary de l'Épineraye - BP 639
85016 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

☎ 02 51 37 22 22
✉ comite.vendee@avh.asso.fr
🌐 <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
📘 valentinhaulylarochesuryon

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Président : Jean-Marie BERTHELIN



ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG



L'association des donneurs de sang bénévoles des Achards existe depuis février 1994.

Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en produits sanguins sont de plus en plus importants.

Nous tenons à remercier les maires du pays des Achards pour leur soutien et le prêt gratuit des salles pour nos missions auprès des donneurs.

Les remerciements s'adressent également aux partenaires sans qui, nous ne pourrions fonctionner.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'Etablissement Français du Sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de la Roche-sur-Yon.

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque recommandé pour tous, accompagné de

mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

L'EFS propose la prise de rendez-vous dans presque tous les lieux de collecte. Cela permet de réduire le temps d'attente et de mieux gérer la prise en charge de chaque donneur dans le respect des mesures de distanciation. Pour programmer votre prochain don, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

Toutes les collectes pour le pays des Achards auront lieu à l'Espace Culturel Georges Sand à la Mothe-Achard de 15h30 à 19h30 : jeudi 23 et lundi 27 février, mercredi 10 et mercredi 17 mai, mercredi 12 et mardi 18 juillet, mercredi 13 et mercredi 20 septembre, lundi 20 et mercredi 29 novembre.

Le meilleur accueil vous est réservé ainsi que nos sincères remerciements.

Pour plus de renseignements :

- Centre de transfusion de la Roche-sur-Yon - 02 51 44 62 34
- Franck OIRY - 12 rue Rabelais 85150 LES ACHARDS

02 51 38 66 83 - franck.oiry@orange.fr

CONTACT



Vous rencontrez des difficultés sociales et professionnelles ?

N'hésitez pas à rejoindre nos équipes de salariés en parcours.

Le « Groupement Economique Solidaire Contact » regroupe 5 associations reconnues d'utilité publique dont la vocation est l'Insertion par l'Activité Economique.

Nos salariés en parcours travaillent chez des particuliers, dans des associations, des collectivités et des entreprises.

Nous fonctionnons grâce à une équipe de salariés permanents et de bénévoles.

Selon votre appétence, nous pouvons vous proposer d'intervenir

en autonomie ou en équipe dans des domaines variés : entretien, blanchisserie, bricolage, menuiserie, peinture, jardinage, bois de chauffage, déménagement, restauration (cuisine ou service en salle).

Selon votre situation, vos contraintes, vos disponibilités nous pouvons vous proposer un temps de travail allant de quelques heures jusqu'à 26 heures par semaine.

Pour étudier les possibilités adaptées à votre situation, n'hésitez pas à contacter notre antenne de La Mothe-Achard au 02.51.05.91.79

**77 avenue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard
85150 Les Achards**

CENTRE DE SECOURS DE NIEUL-LE-DOLENT



Le centre de secours a connu une année 2022 dynamique.

Nous avons vu une augmentation du nombre d'interventions sur notre secteur et nous avons été également sollicités en renfort par les centres voisins. Ce qui nous fait 450

interventions avec un pique durant la saison estivale, notamment pour des feux de végétation dûs aux fortes chaleurs et à la sécheresse.

Pour assurer toutes les interventions nous comptons un effectif de 34 sapeurs-pompiers.

Nous avons un service recrutement actif puisque 6 personnes sont venues nous rejoindre.

- Le sapeur Grégory Borderon de la Boissière-des-Landes au 1^{er} Janvier.
- Le caporal François Frouin D'Aubigny, arrivé le 1^{er} mars par mutation de Bressuire.
- La sapeure Tiffany Richard de Nieul le Dolent le 1^{er} mai.
- Le sapeur Valentin Barré de Nieul le Dolent le 1^{er} juillet
- Les sapeurs Nathan Delcourt et Aymma Charrier de Nieul-le-Dolent le 1^{er} décembre.

Nous leur souhaitons la bienvenue et n'hésitez pas à faire comme eux.

Pour continuer la démarche, nous ouvrirons les portes du centre de secours le samedi 3 juin de 10 heures à 17 heures pour vous faire découvrir notre environnement et nos missions. Nous vous ferons une visite guidée des locaux, découverte de nos engins et du matériel. Plusieurs petits ateliers sur les différentes spécialités du SDIS 85 et quelques manœuvres.

Je salue le travail et la disponibilité de l'ensemble. Il faut accueillir les recrues et les former afin de leur donner les compétences pour partir en intervention. De plus, nous devons sans cesse nous recycler et perfectionner nos connaissances pour continuer à

porter secours. Tout ça, sur du temps personnel parce qu'à Nieul-le-Dolent il y a uniquement des pompiers volontaires et que tous font cela en plus d'un travail et d'une vie privée.

Dans la vie d'un centre, il y a des arrivées mais également des départs puisque 3 personnes nous ont quittés. L'infirmier Erwan Dahai et l'adjudant Justin Mercier ont rejoint le centre de secours des Achards par mutation.

L'adjudant chef Mathieu Jaulin a quant à lui cessé l'activité après 21 années de service.

La Sainte Barbe a été l'occasion de récompenser certains par la remise de grades.

- L'adjudant Stéphane Pirot et l'adjudant Boris Lachèvre ont été promus adjudant-chef.
- Le sapeur 1^{ère} classe Matthieu Heger a été promu caporal.
- Le sapeur Dorian Bécaud, le sapeur Julien Chapelain, le sapeur Bertrand Lacaule, le sapeur Alexandre Colleaux et la sapeure Elisa Martin ont été promus 1^{ère} classe et ont reçu la fourragère.

Je tiens à remercier et féliciter l'ensemble du personnel qui participe activement au bon fonctionnement du centre.

Nous vous présentons ainsi qu'à vos familles et vos proches tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2023.

Le chef de centre par intérim et l'ensemble des sapeurs-pompiers. Lieutenant Régis Bariteau.





COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter ses vœux pour l'année 2023.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu maintenir nos événements malgré une conjoncture peu propice (la preuve en est, beaucoup de festivals se sont annulés aux alentours). Rock à Block Winter a été en demi-teinte pour nous car, malgré une programmation variée, le bilan financier a été légèrement négatif. Pour 2023, nous espérons recevoir plus de monde et la programmation va être plus ROCK car nous avons tenu compte de certains retours.

Rock à Block Summer affiche de meilleurs résultats financiers, mais nous espérons également accueillir plus de festivaliers car nous avons ressenti une baisse également.

Pour cette nouvelle année, le Comité des Fêtes organisera à nouveau la fête des voisins le 26 mai et le marché de Noël le 9 décembre.

Nous organiserons également pour la dernière fois la 3ème édition de Rock à Block Winter qui aura lieu le 4 mars et la 4ème édition de Rock à Block Summer le 22 Juillet.

Nous annonçons d'ores et déjà la dernière pour le Comité des Fêtes car, en effet, l'équipe actuelle est en place depuis 2017 et aimerait, en fin d'année, se consacrer au festival Rock à Block et lancer l'association du même nom. C'est pourquoi nous recherchons du « sang neuf » pour le Comité des Fêtes afin de



08 54 32 59.

faire une année de transition avec les futurs membres. La prochaine assemblée générale aura lieu le 3 février, ce sera l'occasion de vous faire connaître plus en détail cette association, nous comptons sur le plus grand nombre. Vous pouvez aussi me contacter directement si vous voulez au 06

L'association continue également d'assurer la location de matériel, le référent est Grégory Mathé 06 14 21 69 65.

En 2023, le Café du Dimanche va revoir le jour dans le même format qu'auparavant, c'est-à-dire en partenariat avec les autres associations de la commune.

Enfin, le Comité des Fêtes poursuivra ses missions d'appui aux associations de la commune en les aidant autant que possible, financièrement ou matériellement.

Bureau > Président : Jérôme BONNEAU

Vice-président : Romaric CHARIAUD

Secrétaire : Grégory MATHÉ / Vice-secrétaire : Manuella MATHÉ

Trésorière : Stéphanie BOURON

Vice-trésorière : Angélique CHEVRIER

Membres : Freddy BOURON, Mélanie PONDEVIE, Mickaël DE MARCO, Timothée CANTIN

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse communale du Girouard a tenu son assemblée générale le 4 septembre 2022. Un nouveau bureau a été élu, pour la saison 2022/2023, 20 sociétaires composent cette société.

La sécurité de tous est toujours la priorité de notre société de chasse, les chasseurs sont des gens responsables et des amoureux de la nature. Pour rappel, lors des battues, une signalisation est posée sur les chemins et les routes, et tous les chasseurs sont équipés d'une tenue orange fluo. De plus, pour un meilleur partage de notre espace, les usagers de nos chemins et de nos routes, la municipalité et nos amis marcheurs du Girouard seront prévenus de nos jours de battues.

Pour l'année prochaine, le repas des chasseurs se déroulera



courant avril, il sera à emporter. Un loto sera organisé en octobre.

Tous les membres de la société de chasse communale du Girouard vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Contact : 06 68 01 46 55

Bureau >

Président : Benoît TRAINEAU

Vice-président : Aimé CALLEAU et Jean-Pierre CERINI

Secrétaire : Serge ORDONNEAU

Trésorier : William MESSE

Vice-trésorier : Maxime POTIER

Membres : Jean-Charles GUILBAUD, Thierry POIROUX, Pierre GABORIT



Nous sommes environ 60 personnes âgées à nous retrouver pour des activités régulières, comme les jeux de cartes, mais aussi pour des sorties ou repas quelques jours dans l'année. Il y en a pour tous les goûts, ce sont des loisirs variés et nous avons toujours plaisir à nous retrouver.

Ainsi en 2022 :

- Les cartes tous les 15 jours
- Le 14 avril, un repas au restaurant Le Castel au Château d'Olonne

- Les 19 avril et 9 septembre, pêche à pied à Damgan
- Le 19 juin, à Damvix une promenade repas sur le bateau le Colibri, qui a ravi tous les participants
- Et toujours, le pique-nique chez Gilles et Colette Elineau, en juillet. Un grand merci à eux deux pour leur accueil.
- Le 15 décembre, repas de fin d'année à la salle socio-culturelle

Pour l'année 2023, nous allons renouveler la plupart des actions. La communication vous parviendra prochainement. Si vous avez plus de 65 ans et que vous avez envie de partager des bons moments de loisirs, venez nous rejoindre.

L'assemblée générale est prévue le 18 janvier 2023. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone.

Contacts : Lucette Bouron, Présidente 02 28 85 09 33 - Gilles Elineau, Trésorier 02 51 05 65 08

Bureau ➤ **Présidente : Lucette Bouron**
Secrétaire : Myriam LOPEZ / Trésorier : Gilles ELINEAU et 6 autres membres / Effectif : 56



L'ÉLAN GIROUARDAIS

Toute l'équipe de l'ÉLAN GIROUARDAIS se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023, que ce soit dans vos objectifs sportifs, personnels ou professionnels. Pour vos

objectifs sportifs, nous pouvons peut-être vous aider avec nos différentes commissions. L'adhésion à l'association est de 12 € et ensuite vous pouvez choisir votre commission. Nous sommes plus d'une soixantaine toutes commissions confondues.

Notre commission running propose des entraînements le mercredi (départ 19h15) et le dimanche (départ 9h15), le lieu de RDV est situé au parking camping-car. Si vous courez déjà un peu, vous pouvez vous joindre à nous. Les entraînements du mercredi sont plus axés sur le fractionné, les séances de côtes, le renforcement musculaire et parfois aussi le cardio. Nous aimons tout particulièrement le Trail mais travaillons aussi la vitesse sur route.

La cotisation est de 8 € en plus de l'adhésion donc 20 € (+ 20 € avec le maillot running si vous le souhaitez)

Référents : Julien TRICHET 06 88 77 54 40 – Jérôme BONNEAU 06 08 54 32 59

La commission gym propose 2 séances : le lundi 9h30 et le mercredi 20h à la salle de sport.

La cotisation est de 65 € pour le lundi et de 65 € le mercredi ... ou de 110 € pour les 2 (+ l'adhésion)

Référentes : Jocelyne MATHÉ 06 10 37 67 35 – Marithé BONNEAU 06 87 34 29 51

La commission marche propose 2 sorties : le jeudi à 9h et le dimanche à 9h, départ du parking camping-car.

La cotisation est de 0€ (juste l'adhésion à payer)

Référentes : Marithé BONNEAU 06 87 34 29 51 – Jocelyne MATHÉ 06 10 37 67 35

A ce jour il n'y a pas d'autre commission... mais si certains voulaient lancer une nouvelle commission (ex VTT, chorale,

théâtre...) l'association de l'élan girouardais pourrait les aider. Pour cela, merci de vous faire connaître en appelant un des référents cités au-dessus.

Nous tenons à remercier tout particulièrement tous les bénévoles qui ont participé au TRAIL DE LA CIBOULE car sans eux rien n'aurait été possible.

Voici les dates à retenir pour 2023 :

6 janvier – Galette des rois dans la salle socio-culturelle

14 mai – Pique-nique des élans

14 juillet – 3ième édition du Trail de la Ciboule

15 septembre – Assemblée Générale dans la salle du Château Gaillard

7 octobre – Concours de belote

Bureau ➤ **Président : Jérôme BONNEAU 06 08 54 32 59**
Vice-président : Emmanuel CHEVRIER / Trésorière : Jocelyne Mathé / Vice-trésorier : Julien Trichet / Secrétaire : Lucie JOSLAIN 06 31 39 42 85 / Vice-secrétaire : Danielle GAUTIER
Membres : Marithé BONNEAU, Pauline GRIT





UNC – AFN SOLDATS DE FRANCE



L'association UNC- Soldats de France regroupe 40 adhérents. Affiliée à l'association départementale de Vendée, elle a pour mission de perpétuer le devoir de mémoire au cours des cérémonies du 8 mai et 11 novembre et d'entretenir le lien social entre ses adhérent(e)s en étant à leur côté en cas de besoin et assistance.

En 2022, nous avons pu célébrer, de nouveau, la commémoration du 8 mai avec le public. Nous nous sommes réunis au mois de juillet pour la grillade traditionnelle, moment de convivialité et de plaisir de se retrouver. Au 11 novembre, nous avons honoré nos morts de 14-18 et en cette année 2022, nous avons célébré le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. A cette occasion, un diplôme de remerciement a été remis aux 7 adhérents de notre association qui y ont participé.

Le « Devoir de mémoire », une des raisons de son existence se perpétue au travers de ces manifestations. Un rôle primordial pour que les Girouardaises et les Girouardais entretiennent le souvenir d'une période de l'Histoire de notre commune et de notre pays.

Elle participe, dans la mesure de ses moyens, aux manifestations des autres associations de la commune (organisation des manifestations, tenue de stands...).

Nous vous invitons à venir étoffer nos rangs en tant que membres actifs pour ceux qui ont fait leur service militaire ou qui sont anciens militaires, pompiers, gendarmes et policiers. Nous accueillons également en tant que membres sympathisants,



toute personne voulant apporter sa contribution à la vie de l'association. Donner un peu de son temps pour participer à la vie de sa commune est très valorisant et permet de recréer l'union patriotique qui fait tant défaut à notre Pays.

Venez avec nous perpétuer le devoir de mémoire, le 8 mai et le 11 novembre, auprès de nos jeunes générations en cette période perturbée. Nous nous devons de leur témoigner la grandeur du sacrifice de nos concitoyens qui ont perdu la vie pour défendre les valeurs de paix et d'humanisme qui nous permettent de vivre ensemble dans cette France, notre pays. L'histoire récente montre combien il faut être vigilant devant les tentations de certains de déformer la vérité historique à leur profit.

Elle attire notre attention sur le fait que la paix est très fragile et n'est jamais acquise définitivement.

Bureau ➤ **Président** : Maurice GANACHAUD
Vice-Président : Louis GRIT / **Secrétaire** : Michel CHAIGNE
Effectif : 40

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Légende photo (de haut en bas et de gauche à droite) :
Aude DIRR, François BEIGNON, Charlotte BESSONNET,
Maxime ROUSSY, Jérémy GUILLOU, Cathy MEZIERES,
Florise PRAUD, Claire MATHE

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau bureau !

Que cette année accueille encore un grand nombre de nouveaux membres.

Nous sommes heureux de voir que de plus en plus de personnes

s'investissent pour les enfants de la commune.

Nous nous efforcerons cette année de vous proposer de nouvelles manifestations pour le plus grand bonheur de nos enfants : Halloween, Arbre de Noël, vente de pizza, etc...

Nous tenons également à remercier toutes celles et ceux qui se sont investis à nos côtés et nous ont soutenus tout au long des années précédentes : la municipalité, l'équipe pédagogique, le comité des fêtes, l'ESGG et tous les bénévoles ayant participé aux différentes manifestations.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Contact : ape.ecoledugirouard@gmail.com

Facebook : APE, Association des Parents d'Elèves Le Girouard

Bureau ➤ **Président** : Jérémy GUILLOU
Vice-présidente : Charlotte BESSONNET / **Trésorier** : Xavier MALVAUD / **Vice trésorier** : Claire MATHE / **Secrétaire** : Florise PRAUD / **Vice-secrétaire** : Cathy MEZIERES
Membres actifs : Romain LAMARCHE, Sophie PROUST, Maxime ROUSSY, François NICOLAIZEAU, Fanny NICOLAIZEAU, François BEIGNON, Camille GERARDIN CHAUCHI, Geoffrey CYFFKA, Aude DIRR, Roxane LE QUEAU, Mathilda BATTEUX.

ENTENTE SPORTIVE GROSBREUIL GIROUARD



L'Entente Sportive Grosbreuil Girouard, club née de la fusion entre l'ES Grosbreuil et l'ES Girouard, propose la pratique du football ainsi que du futsal à toutes les catégories. L'école de football (de U6 à U13) pour les enfants nés entre 2010 et 2017, la formation : le Groupement Jeunes avec les clubs des Achards et Sainte-Flaive-des-Loups, (de U15 à U18) entre 2005 et 2009. Et enfin, les seniors, à partir de 2004, avec 3 équipes en D1, D3 et D5 ainsi que notre équipe futsal en D2.

Le club est encore à la recherche de joueurs dans toutes les catégories et plus particulièrement au sein de l'école de football. Si vous ou votre enfant souhaitez essayer la pratique du football, il est possible de venir faire des essais lors des entraînements :

- 2016-2017 > mercredi : 11h-12h (en salle ou sur le terrain suivant la météo)
- 2014-2015 > mercredi : 13h45-15h
- 2012-2013 > mercredi : 13h45-15h
- 2010-2011 > mercredi : 15h30-17h et vendredi 18h15-19h15
- 2008-2009 > mercredi : 18h-19h30 et vendredi 18h15-19h30 (la Mothe)
- 2005-2007 > mercredi : 19h30-21h (Ste Flaive) et vendredi 19h15-20h30 (La Chapelle)
- Seniors Herbe > mercredi 19h30-21h et vendredi 19h30-21h
- Seniors Futsal > lundi 21h-22h30

Le bureau du club est représenté par Régis THOMAZEAU, président, accompagné par Jean-Luc GROSSIN, vice-président, ainsi que Jean-François HILLAIRET (secrétaire) et Thomas HILLAIRET (trésorier). Les différentes commissions (sportives, événements, sponsoring, équipements et communication) organisent et font vivre le club.



Nous souhaitons également enrichir l'encadrement des jeunes, si vous souhaitez nous rejoindre pour l'encadrement d'entraînements, de matchs, de l'arbitrage ou tout autre poste, n'hésitez pas à vous manifester auprès de **Régis THOMAZEAU** au 06 36 31 25 45.

Bureau > Président : Régis THOMAZEAU
Vice-Président : Jean-Luc GROSSIN
Secrétaire : Jean-François HILLAIRET
Trésorier : Thomas HILLAIRET



PONGISTES SPORTIFS GIROUARDAIS

Après des saisons confuses, en raison de la Covid-19, nous reprenons cette année avec 10 licenciés, dont 1 nouveau joueur.

Nous avons débuté la saison 2022/2023 avec 1 équipe qui évolue en division 4 du championnat départemental. Le club espère pouvoir réengager une deuxième équipe en deuxième phase.

Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h, ainsi que les entraînements qui ont lieu le mardi et le vendredi soir à partir de 18h30.

Les Pongistes Sportifs Girouardais mettent du cœur à faire vivre

ce club dans une ambiance festive et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous encourager, et pourquoi pas participer en prenant une licence, votre présence sera toujours la bienvenue.

Pour conclure, tous les membres du club des Pongistes Sportifs Girouardais se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

Contacts : Tony BOUVET, Président, 06 86 30 00 46
Christophe ROSTANT, Secrétaire, 06 61 15 09 65

Bureau > Président : Tony BOUVET
Secrétaire : Christophe ROSTANT / **Trésorier :** Olivier VIOLEAU

PAROISSE « NOTRE DAME DES ACHARDS »

Communauté du Girouard

Depuis le 1er septembre, la commune du Girouard fait partie de la paroisse Notre Dame des Achards (qui correspond à peu près à la Communauté de Communes du Pays des Achards).

L'abbé Roland Gautreau, dessert Nieul-le-Dolent, Ste Flaive-des-Loups et Le Girouard ; il réside à Nieul-le-Dolent. (Tél. du presbytère : 02 51 07 90 62, avec répondeur). Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées dans les presbytères de :

- **Nieul-le-Dolent** : le samedi de 10h30 à 12h
- **Sainte-Flaive-des-Loups** : le mardi de 10h30 à 11h30.

En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul-le-Dolent et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes

Les messes sont célébrées le dimanche matin, à 10h30 dans l'une des églises (Nieul-le-Dolent, Sainte-Flaive-des-Loups ou le Girouard) et à la Mothe-Achard à 11h15. Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

Baptême :

- Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Il y a un dimanche de baptêmes par mois, dans l'une des églises.
- Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.
- Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

Catéchèse : Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

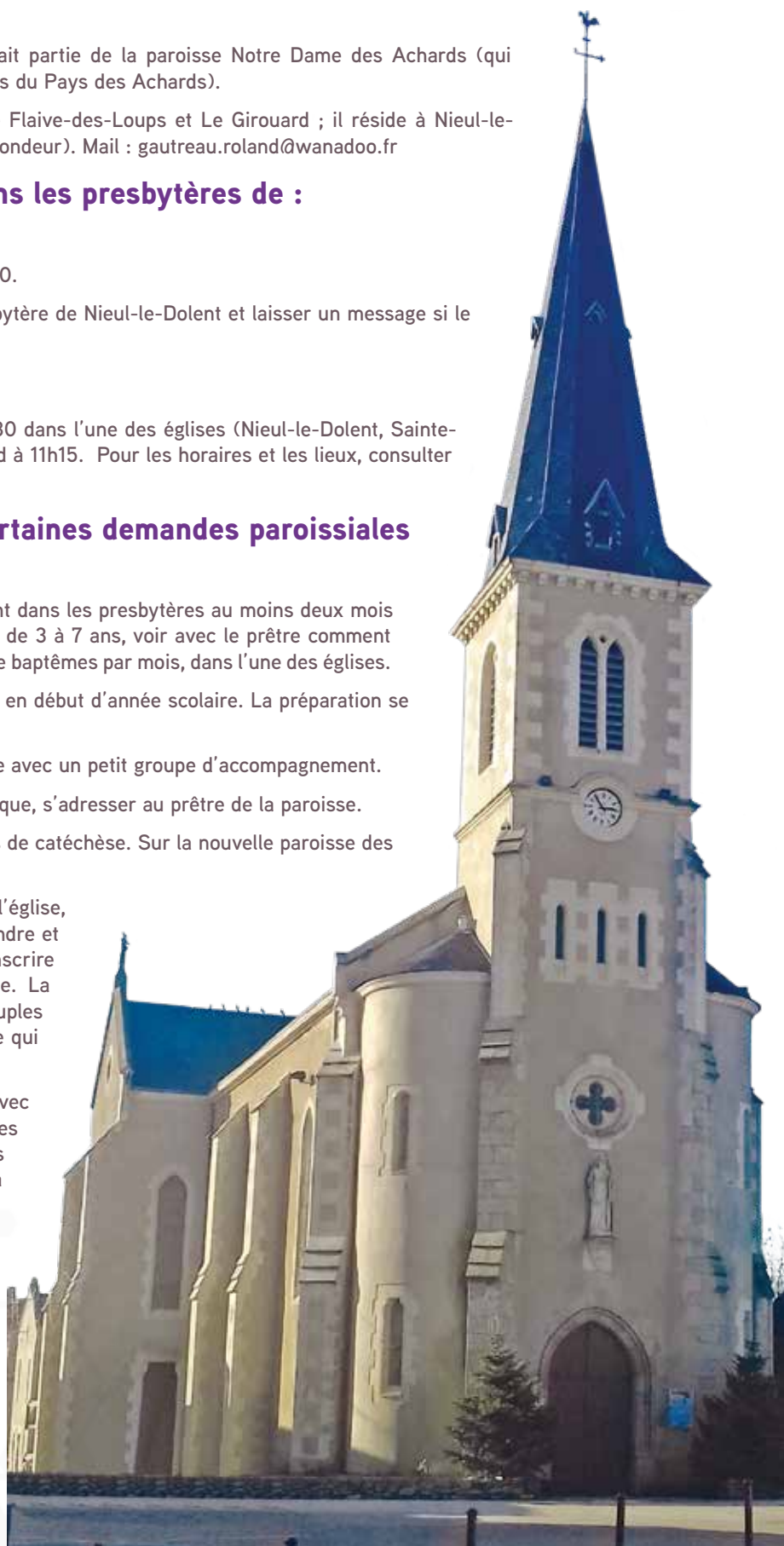
Première communion : elle se célèbre après 2 années de catéchèse. Sur la nouvelle paroisse des Achards, elle a lieu en CM 1.

Mariage : Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend des rencontres avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre ou le diacre qui célébrera le mariage.

Sépulture : Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'horaire de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.

Le 11 mars 2023 : Avec le soutien de personnes de la paroisse : Un grand rassemblement au Girouard, sur le thème de « la Ruralité ». Rencontre - Débat - Conférence sur le « Développement rural », la « proximité de l'Eglise en rural », les relations avec les divers acteurs qui animent le monde rural. Journée dans le cadre de la réflexion menée à divers niveaux : « Rural - Terre d'Espérance ».

Contact de la paroisse :
lamotheachard@diocese85.org





Rendez - VOUS

JANVIER

- > **SAM 21** : Vœux de Madame le Maire
- > **SAM 28** : Repas des aînés
- > **DIM 29** : Café du dimanche – Comité des Fêtes

FÉVRIER

- > **SAM 04** : Concours de belote – ESGG (Grosbreuil)

MARS

- > **SAM 04** : ROCK A BLOCK Winter – Comité des Fêtes
- > **SAM 04** : Pêche à la truite - ESGG (Grosbreuil)

AVRIL

- > **SAM 01** : Repas – ESGG
- > **SAM 15** : Repas à emporter – Société de chasse

MAI

- > **LUN 8** : Commémoration fin de la guerre 39-45 – UNC
- > **VEN 26** : Fête des voisins – Comité des Fêtes

JUILLET

- > **VEN 14** : Trail de la Ciboule – L'Élan Girouardais
- > **SAM 22** : ROCK A BLOCK Summer – Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

- > **SAM 16 / DIM 17** : Journées Européennes du Patrimoine

OCTOBRE

- > **SAM 7** : Concours de belote – L'Élan Girouardais

NOVEMBRE

- > **SAM 11** : Commémoration fin de la guerre 14-18 - UNC

DÉCEMBRE

- > **SAM 9** : Marché de Noël – Comité des Fêtes



LOCATION DE LA SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	150€	250€	1 jour
Mariage (inclus le vendredi après-midi pour la préparation)	450€	800€	1 jour
	550€	1000€	2 jours
Fête de famille, anniversaire...	250€	400€	1 jour
	350€	600€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 1200€ + 200€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	170€ + 80€ location cuisine	370€ + 80€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative avec repas (repas d'adhérents...)	150€ avec cuisine	250€ avec cuisine	
Manifestation non lucrative sans repas (arbre de Noël des enfants, vœux, galette)	Gratuit	250€	



LOCATION DE LA SALLE DU HAUT DU CHÂTEAU GAILLARD

Les particuliers

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Vin d'honneur	100€	150€	1 jour
Mariage, fête de famille, anniversaire...	150€	200€	1 jour
	250€	300€	2 jours

Les associations

Caution (location + ménage) : 900€ + 100€

TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE	DURÉE DE LOCATION
Manifestation lucrative	50€ + 30€ location cuisine	120€ + 30€ location cuisine	1 jour
Manifestation non lucrative (repas des adhérents, vœux, galette, réunions d'associations, AG)	Gratuit	100€	

Nota : la première manifestation à but lucratif est gratuite pour les associations communales.

LOCATION DE MATÉRIEL (COMITÉ DES FÊTES)

MATERIEL	NOMBRE À DISPOSITION	TARIF DE LOCATION	CAUTION
Barnum de 3 x 3m	2	30 €	300 € l'unité
Barnum de 6 x 3m	2	45 €	450 € l'unité
Mange-debout	6	5 €	50 € l'unité
Table de 3m + 2 treteaux + 2 bancs	27	3 €	Forfait de 50 €
Banc seul	54	0,50 €	
Percolateur (100 tasses ou 60 tasses)	2	5 €	
Bain-marie électrique	2	5 €	
Plancha au gaz ¹	1	5 €	
Réchaud au gaz ¹	3	5 €	
Plateau	180	0,10 €	
Pichet alu	9	0,30 €	
1 lot de 20 couverts + 20 assiettes + 20 verres + 20 tasses	6 lots	20 €	
1 lot de 20 couverts ²	6 lots	6 €	
1 lot de 20 assiettes	6 lots	6 €	
1 lot de 20 verres à pied	6 lots	6 €	
1 lot de 20 tasses	6 lots	6 €	

¹ non fourni sauf pour associations du Girouard / ² couverts = couteau + fourchette + petite cuillère

Précisions

- Ces tarifs s'appliquent aux locations effectuées par tous particuliers du Girouard ou de ses environs, et par les associations extérieures à la commune.
- Pour les associations du Girouard, le matériel est mis gratuitement à disposition.
- Un chèque de caution sera exigé pour toute mise à disposition de matériel (gratuite ou payante).

Contacts :

Réservation de matériel : Grégory MATHÉ - 06 14 21 69 65 / Autres renseignements : Jérôme BONNEAU - 06 08 54 32 59

LOCATION DE MATÉRIEL (MAIRIE)

Location Barnums (pour 2 jours)

Disponibilité de 4 barnums (2 de 3 x 3m et 2 de 6 x 3m)

	Associations du Girouard	• Particuliers (Le Girouard et extérieur) • Associations extérieures
Barnum 3 x 3	Gratuit avec caution	30 € l'unité + 300 € caution
Barnum 6 x 3		45 € l'unité + 450 € caution

Location de vaisselle

Verres à pied ou à cave, tasses, couverts

	Particuliers	Associations
Prix de location	forfait : 10€	Gratuit
Verres à pied	Toute vaisselle cassée sera facturée.	
Verres à cave		
Tasses		

Modalités de réservation

Les réservations sont à faire auprès du secrétariat de la mairie au 02 51 46 61 56.



Carte nationale d'identité et passeport

Pour l'obtention ou le renouvellement des cartes d'identité et passeports, il est nécessaire de prendre contact avec une mairie équipée de dispositifs numériques de prise d'empreintes digitales*. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie des Achards (02 51 38 60 49), des Sables-d'Olonne (02 51 23 16 00) ou de La Roche-sur-Yon (02 51 47 47 47) afin d'obtenir un rendez-vous**.

*Anticipez vos démarches administratives car délai d'obtention long.

**Le passeport est aujourd'hui obligatoire pour se rendre au Royaume-Uni.

Certificat d'immatriculation

Les démarches de demande de certificat d'immatriculation (ex-carte grise) ne peuvent plus être effectuées en Préfecture ou en Sous-Préfecture. En effet, celles-ci ont été entièrement dématérialisées.

Afin de procéder à une telle demande, il convient de passer par l'une des deux options suivantes :

- Sur internet, auprès de l'ANTS : immatriculation.ants.gouv.fr
- Via un garage automobile agréé par la Préfecture

Recensement et JDC

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). A l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...).

PACS

Le Pacte Civil de Solidarité peut se conclure dans la mairie du lieu de résidence de la commune ou chez le notaire. La démarche en mairie est gratuite.

Lutte contre les nuisibles

Chenilles processionnaires du pin : Depuis 2019, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien sur sa propriété a changé : plus besoin de s'inscrire en mairie, il suffit de se connecter au site www.polleniz.fr pour en faire la demande, avant le 30 septembre. L'intervention se déroulera à partir du mois de septembre et jusqu'en début d'année.

Frelons asiatiques : La destruction des frelons asiatiques sur notre territoire est prise en charge par la Communauté de Communes. Dès la découverte d'un nid :

- le signaler en mairie ou à la Communauté de Communes.
- le nid sera expertisé et détruit (le demandeur sera averti de l'intervention) par une entreprise habilitée.

Nota : Les frelons européens ne sont pas concernés par cette prise en charge.

Divagation des animaux

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter toute atteinte à la tranquillité du voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Il est important de tenir son chien en laisse. Il est interdit de laisser son chien errer sur la voie publique. Pensez à renforcer vos clôtures si ce dernier a tendance à fuguer. La divagation d'un chien est passible d'une contravention de 150 euros et met en péril la sécurité de chacun. (art. L211-19-1 du Code rural).

L'entretien et l'égale : rappel de la réglementation

L'entretien des arbres et des haies situés en limite de propriété doit être effectué régulièrement car une végétation abondante peut constituer une gêne pour le voisinage voire un danger pour les usagers du domaine public. La responsabilité civile des propriétaires est engagée (article 1382 et suivants du Code Civil) lorsqu'une haie déborde sur la voirie ou un trottoir créant un danger pour les usagers de la route.

Tout savoir sur le déploiement de la fibre Vendée Numérique (FttH)* au Girouard



La fibre optique est en cours de déploiement sur la commune.

Plus d'infos sur le site internet de Vendée Numérique www.vendeenumerique.fr/carte-interactive/

*FttH: Fiber to the Home = Fibre pour les particuliers

MAIRIE

1 rue du Stade
02 51 46 61 56
mairie@legirouard.fr
www.girouard85.com
f Mairie du Girouard

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / Mercredi : 14h à 17h
1^{er} vendredi du mois : 14h à 17h

Service communication :
06 02 06 02 63 / a.ravon@legirouard.fr

BIBLIOTHÈQUE

Impasse Château Gaillard
www.bibliothequesdesachards.net

COMMUNICATION

Agence postale

Impasse Château Gaillard
Du lundi au vendredi de 10h à 12h15.
Samedi de 9h15 à 12h30.
Vendredi de 14h à 17h.

Rappel des levées du courrier
Du lundi au samedi : 11h.

Presse

Tous les jours : vente du Journal Ouest-France (1€20 et 1€45 le vendredi)

Tous les jeudis : vente du Journal des Sables (1€60)

Tous les mois : vente du Sans-Culotte (3€50)

Presse locale

Ouest-France : Gérard MERIEAU
06 16 31 27 76
garnachou@gmail.com

Journal des Sables : Thierry VRIGNON
07 68 17 30 90 / jds.vrignon@free.fr

ENFANCE

Ecole Pierre Marie Louis Pannetier

24 rue du Stade
02 51 46 64 06
ce.0850327u@ac-nantes.fr

Directrice : Bettina PONTOIZEAU

Accueil périscolaire

26 rue du Stade - 02 51 98 12 05

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton - La Chapelle-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 05 94 49

contact@cc-paysdesachards.fr
www.cc-paysdesachards.fr

Office de Tourisme du Pays des Achards

56 rue Georges Clemenceau
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 05 90 49
contact@achards-tourisme.com
www.achards-tourisme.com

SERVICES SOCIAUX

Assistante sociale et PMI

Centre Médico-social
Place du Général de Gaulle
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 28 85 76 20

ADMR

Espace Michel Breton - 17 Place Michel Vignon - La Mothe-Achard
85150 LES ACHARDS
02 51 20 31 77

Mission locale du Pays Yonnais

2 impasse de l'Atlantique
La Mothe-Achard - 85150 LES ACHARDS
02 51 09 89 70
missionlocale@mlpy.org

Permanences :

Lundi : France Services / 9h > 12h30
Association Contact / 14h > 17h

Jeudi : France Services
9h > 12h30 / 14h > 17h

ADILE DE VENDÉE

33 rue de l'Atlantique
85000 LA ROCHE-SUR-YON
02 51 44 78 78

Conciliateur

Permanence le 2^e et 4^e mardi après-midi de chaque mois à la Maison France Services sur rendez-vous.

Jean-Yves SUPLOT - 07 88 45 95 63
jean-yves.suplot@conciliateurdejustice.fr

SANTÉ

Médecin de garde



Pharmacies (3237)

Grosbreuil : 02 51 22 64 27
Sainte-Flaive-des-Loups : 02 51 34 00 16
Nieul-le-Dolent : 02 51 07 91 94
La Mothe-Achard : 02 51 38 60 12

Hôpitaux

Hôpital Olonne-sur-Mer - 02 51 21 85 85
Hôpital La Roche-sur-Yon - 02 51 44 61 61
Hôpital Mazurelle - 02 51 09 72 72
Clinique Saint Charles La Roche-sur-Yon
02 51 44 44 44

Clinique Porte Océane Olonne-sur-Mer
02 51 21 15 15

NUMÉROS D'URGENCE



